



# Observatoire du Transport Sanitaire 2019

Septembre 2019

---

[kpmg.fr](http://kpmg.fr)

# ÉDITO

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons l'Observatoire du Transport Sanitaire 2019.

Nous avons réalisé, cette année, la 17<sup>ème</sup> édition de cet observatoire économique relatif à l'évolution de l'activité et des résultats des entreprises de transport sanitaire.

Cet observatoire est un outil principalement à destination des chefs d'entreprise du secteur. Il leur permet de mesurer et d'analyser la performance de leur entreprise et de se comparer. Il permet également à l'ensemble des acteurs du secteur de la santé de s'informer sur les enjeux et les difficultés réelles rencontrées par ce métier.

Depuis plusieurs années, le secteur du transport sanitaire, malgré une progression de son chiffre d'affaires, est confronté à des enjeux économiques et sociaux croissants.

La consommation en services de transport sanitaire en volume est structurellement portée par le vieillissement de la population et l'évolution de l'organisation hospitalière (restructurations hospitalières, réduction des séjours hospitaliers, développement des établissements de soins de suite, recours accrus aux hospitalisations de jour), cette croissance de la demande est assez linéaire.

Face à ce besoin croissant, les établissements de santé, d'une part, cherchent à optimiser l'utilisation des moyens, et l'Assurance Maladie, d'autre part, recherche des solutions structurelles permettant d'en maîtriser le financement. 2018 a vu se mettre en place une première évolution structurelle avec le déploiement en octobre 2018 de l'article 80 mettant, via des appels d'offre, les transports inter hospitaliers à la charge des hôpitaux.

Dans ce contexte, les résultats des entreprises se dégradent inexorablement. Sans revalorisation tarifaire depuis février 2013, les gains de productivité effectués et l'effet CICE puis la réduction des charges patronales, touchent leurs limites, et ce, d'autant plus que 2018 a vu la mise en place d'une nouvelle convention collective, une hausse importante du prix du carburant et une explosion de la CVAE pour les groupes.

L'accélération forte de la concentration de l'offre à laquelle on assistait avec l'entrée en force des acteurs issus de la Mobilité ou de l'Assurance Santé s'est ralentie.

Une meilleure organisation des transports est incontournable afin de répondre aux attentes des patients (fluidité et qualité du parcours de soins), aux besoins générés par la gestion des capacités hospitalières (optimisation des flux de patients) et à l'impératif de gain de productivité des entreprises de transport sanitaire (optimisation des flux de transports, maîtrise des coûts). Les réponses sont à la fois organisationnelles et technologiques mais le temps passe et les évolutions structurelles ne se mettent pas en place.

Vous trouverez dans cette étude les grandes tendances observées depuis quelques années.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cet Observatoire du Transport Sanitaire 2019.



Marc Basset  
Associé, Directeur

URGENCES

# SOMMAIRE

# URGENCES

## LES TENDANCES MACRO-ÉCONOMIQUES

6

Perspective du marché Xerfi Risk (Source Xerfi)	8
Périmètre de l'étude : nombre de sociétés	9
Périmètre de l'étude : chiffre d'affaires en 2018	10
Evolution de la répartition du chiffre d'affaires et croissance du secteur	11
Croissance du chiffre d'affaires par taille d'entreprise	12
Taux de valeur ajoutée : richesse créée par l'entreprise	13
Évolution du coût du carburant	14
Évolution du coût du travail	15
Résultat net	17

## AU NIVEAU MICRO-ECONOMIQUE : LES PRINCIPAUX RATIOS

18

Croissance du chiffre d'affaires	20
Taux de valeur ajoutée retraitée : richesse créée par l'entreprise	21
Part de l'EBE (retraité) dans le chiffre d'affaires	22
Part des frais de personnel retraités dans le chiffre d'affaires	23
Part des frais de personnel retraités dans la valeur ajoutée	24
Bilan économique (crédit-bail non-retraité)	25
Bilan économique (crédit-bail retraité)	26
Rentabilité économique : analyse de sa formation	27
Rentabilité économique : l'indice de profitabilité	28
Rentabilité économique : rotation des capitaux investis	29
Rentabilité économique	30
Gearing : ratio d'endettement	31

## ANALYSE QUALITATIVE

32

Méthodologie	34
Périmètre du panel	35
Répartition du chiffre d'affaires par activité	36
Grandes tendances	37
Analyse du coût des véhicules	38
Taux de valeur ajoutée : richesse créée par l'entreprise	39
Frais de personnel retraités / Chiffre d'affaires	40
Part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires	41
Répartition du personnel et nombre de DEA	42
Part de l'EBE dans le chiffre d'affaires	43
Focus sur les investissements en véhicules et leur mode de financement	44

LES

TENDANCES

MACRO-

ÉCONOMIQUES

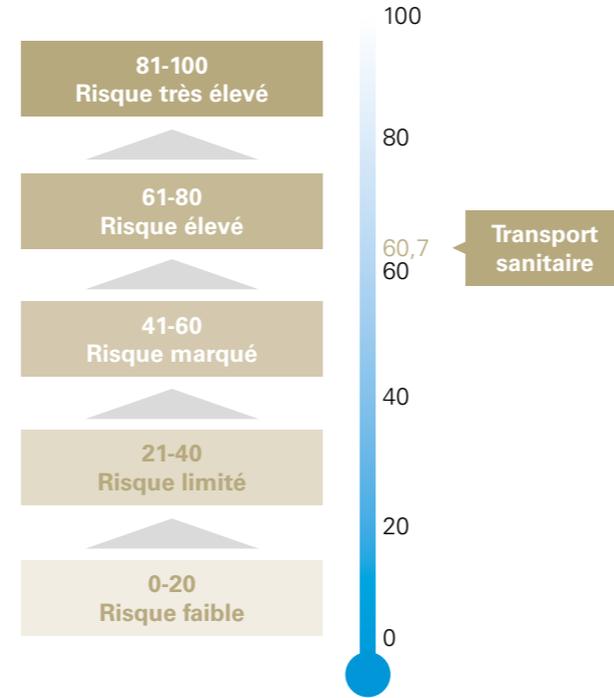


# PERSPECTIVE DU MARCHÉ XERFI RISK (SOURCE XERFI)

L'indicateur **Xerfi Risk** synthétise l'analyse de Xerfi sur chaque secteur et restitue une note correspondant à une probabilité de défaillance.

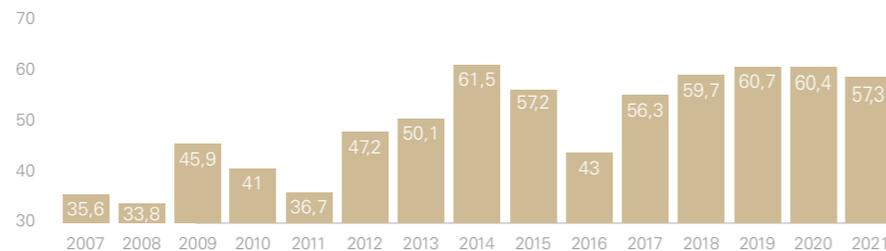
Cette probabilité correspond au rapport entre le nombre d'entreprises défaillantes et le nombre d'entreprises total du secteur. Ce rapport est converti en une note de risque selon une échelle identique pour tous les secteurs:

- Une note comprise entre **0 et 20** signifie que les entreprises du secteur ont une probabilité de défaillance quasi-nulle;
- Une note comprise entre **21 et 40** signifie que la probabilité de défaut reste acceptable;
- Une note comprise entre **41 et 60** signifie que la probabilité de défaut est moyenne;
- Une note comprise entre **61 et 80** signifie que la probabilité de défaut est très significative par rapport au reste de l'économie;
- Une note comprise entre **81 et 100** signifie que la probabilité de défaillance se situe à un niveau très alarmant.



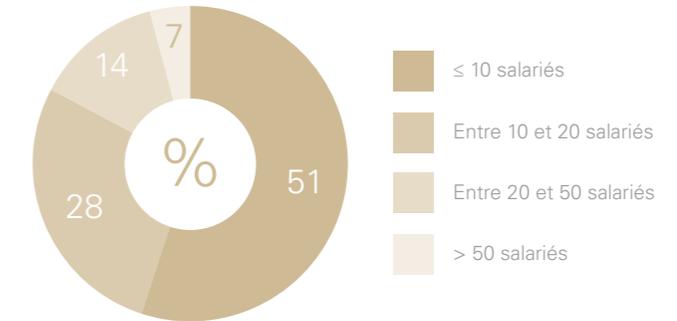
## Données annuelles et prévisionnelles

Xerfi Risk s'établira à 60,7 en 2019, ce qui représente une augmentation de 1 point du facteur risque par rapport à 2018. Ces données seraient, selon Xerfi, appelées à se stabiliser en 2020, le risque sectoriel devrait alors se fixer à 60,4.



# PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE : NOMBRE DE SOCIÉTÉS

## Nombre de sociétés du panel (pondéré)



L'étude a porté sur l'évolution du secteur du transport sanitaire entre 2016 et 2017, puis entre 2017 et 2018.

Le panel a été constitué sur la base de deux critères :

- Code NAF 8690A
- Comptes déposés et disponibles : 2016, 2017, 2018.

Les sociétés observées dans ce panel font partie d'un marché constitué de 3943 sociétés déposant leurs comptes sur environ 5000 entreprises. Nous avons réalisé un échantillonnage par la méthode des quotas. La méthode conduit à déterminer de manière aléatoire une population d'entreprises que nous allons analyser de façon plus approfondie.

L'étude porte sur un panel représentatif du marché de 590 sociétés publiant leurs comptes.

Le panel retenu représente 15 % à 20 % du chiffre d'affaires des entreprises du secteur.

## Rappel des fondamentaux de l'étude

Les tranches d'effectif retenues sont celles de la base de données Diane en fonction des effectifs déclarés dans les liasses fiscales.

Les sociétés appartenant à un groupe ont été affectées à la tranche des plus de 50 salariés quel que soit leur effectif propre.

	Nombre de sociétés / groupes du panel	Nombre de sociétés du marché	Pourcentage
≤ 10 salariés	302	2 016	51
Entre 10 et 20 salariés	166	1 112	28
Entre 20 et 50 salariés	84	559	14
> 50 salariés	38	256	7
<b>Total</b>	<b>590</b>	<b>3943</b>	<b>100</b>

Certaines sociétés de taxis intervenant dans le secteur du transport sanitaire relèvent du code NAF 4932Z et ne sont pas prises en compte.

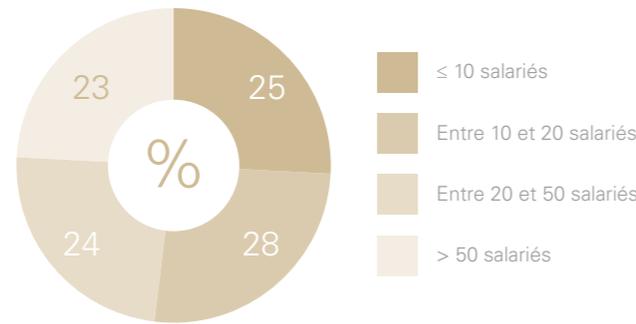
## PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE : CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2018

	Chiffre d'affaires cumulé 2018 (en K€)	Pourcentage
≤ 10 salariés	124 791,40	25,15
Entre 10 et 20 salariés	136 789,15	27,57
Entre 20 et 50 salariés	118 247,82	23,83
> 50 salariés	116 354,89	23,45
<b>Total du panel</b>	<b>496 183,25</b>	<b>100</b>

Les 590 sociétés du panel réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 496 M€ en 2018, soit un chiffre d'affaires moyen de 841 K€ par société.

Le secteur d'activité reste encore atomisé, les sociétés ou groupes de sociétés de plus de 50 salariés ne pèsent que 23,45 % du chiffre d'affaires global.

Répartition du chiffre d'affaires 2018 par typologie de société



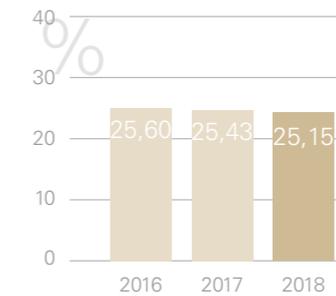
## Evolution de la répartition du chiffre d'affaires et croissance du secteur

### Répartition du chiffre d'affaires par taille de sociétés ou groupes de sociétés

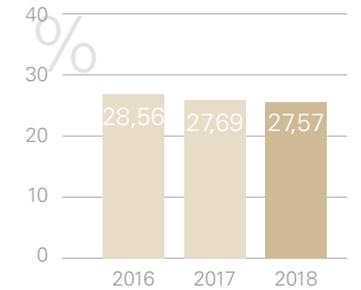
La répartition des sociétés en fonction du chiffre d'affaires reste relativement stable sur les 3 dernières années.

Dans un secteur d'activité encore atomisé, le poids des sociétés ou groupes de plus de 50 salariés tend à se renforcer progressivement passant de 21,37 % en 2016 à 23,45 % du chiffre d'affaires global en 2018.

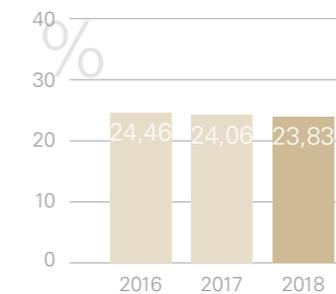
≤ 10 salariés



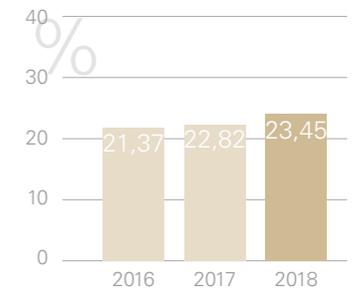
Entre 10 et 20 salariés



Entre 20 et 50 salariés



> 50 salariés



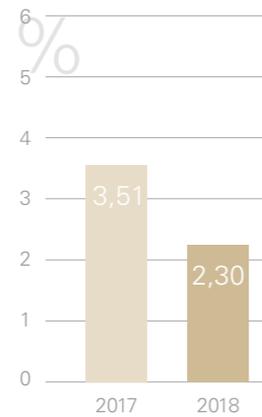
## CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

- Le ralentissement de la croissance du CA est une réalité dans toutes les tranches d'effectif, sauf chez les entreprises de 10 à 20 salariés dont le taux de croissance augmente de 1,9 point.
- En ce qui concerne les entreprises de plus de 50 salariés, si le taux de croissance reste de loin le plus fort du secteur (+6,30 %) en 2018, celui-ci a néanmoins baissé de 4,96 points de 2017 à 2018. Cette croissance est en partie liée à la croissance externe des sociétés, rachat d'autorisations par exemple.

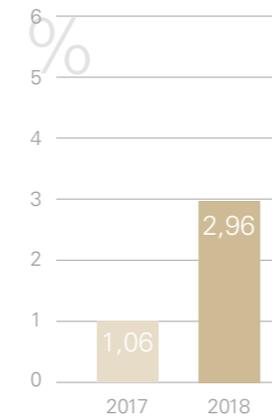
La croissance du CA global du panel, toutes tranches d'effectif confondues, ralentit sensiblement.

Si le chiffre d'affaires continue à s'accroître de manière structurelle, l'évolution de la prescription, sous l'influence de la politique conduite par l'Assurance Maladie, tend à infléchir la courbe de croissance de la demande.

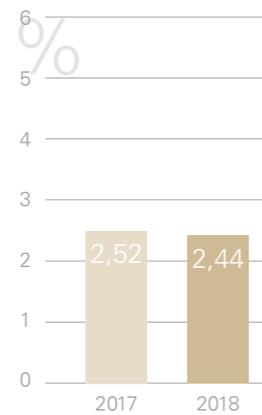
≤ 10 salariés



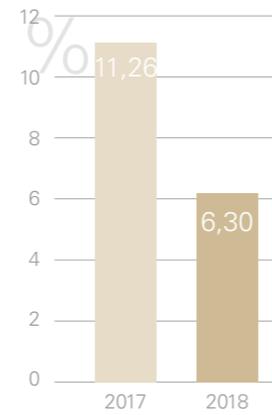
Entre 10 et 20 salariés



Entre 20 et 50 salariés



> 50 salariés



## TAUX DE VALEUR AJOUTÉE : RICHESSE CRÉÉE PAR L'ENTREPRISE

### Analyse de la Valeur Ajoutée créée

La valeur ajoutée créée donne une approche du poids économique d'une entreprise et d'un secteur d'activité.

Elle augmente en valeur sur les trois dernières années (+4,08 % en 2017 puis + 2,6 % en 2018), ceci est lié à la progression du chiffre d'affaires.

Valeur Ajoutée (M€)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	81,74	84,62	85,51
Entre 10 et 20 salariés	92,81	93,38	95,55
Entre 20 et 50 salariés	79,86	81,55	83,06
> 50 salariés	69,97	78,10	82,38
<b>Total du panel</b>	<b>324,40</b>	<b>337,64</b>	<b>346,50</b>

En revanche, le taux de valeur ajoutée se dégrade en 2018 : les charges externes s'alourdissent par rapport au chiffre d'affaires. C'est l'évolution du coût du carburant qui impacte de presque 1 point le taux de Valeur Ajoutée en 2018.

Taux de valeur ajoutée (%)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	69,37	69,37	68,52
Entre 10 et 20 salariés	70,60	70,29	69,85
Entre 20 et 50 salariés	70,94	70,65	70,25
> 50 salariés	71,13	71,35	70,80
<b>Moyenne du panel</b>	<b>70,48</b>	<b>70,38</b>	<b>69,83</b>

## ÉVOLUTION DU COÛT DU CARBURANT

### Analyse du coût du carburant

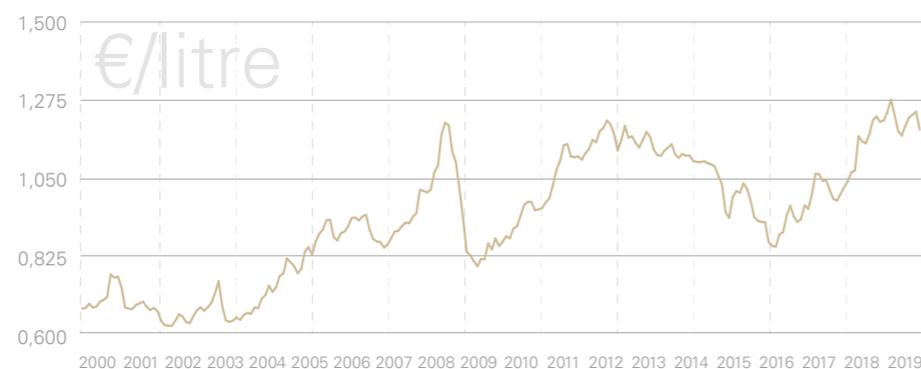
Le schéma ci-dessous présente l'évolution du prix à la pompe du gasoil entre 2000 et 2019.

On remarque une nette remontée du prix du gasoil à partir de 2017 jusqu'en 2019, la légère inversion de ce début d'année 2019 semble purement conjoncturelle.

Le coût du gasoil constitue un élément significatif du coût de revient des prestations avec environ 5 % à 6 % du chiffre d'affaires en moyenne.

La fiscalité plus lourde sur l'essence (en particulier la récupération partielle de la TVA) et l'absence de solutions de substitution suffisamment flexibles (véhicules électriques (autonomie), hybrides (coût d'entretien)) empêchent la mise en place de solutions alternatives au gasoil.

ÉVOLUTION DU PRIX DU GASOIL À LA POMPE (EN EURO/LITRE) EN FRANCE ENTRE 2000 ET 2019



Source : Comité National Routier

## ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL

### Analyse des facteurs liés du coût du travail

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution du SMIC mensuel brut entre janvier 2002 et janvier 2019 et l'évolution du taux mensuel de charges sociales entre janvier 2002 et juillet 2019.

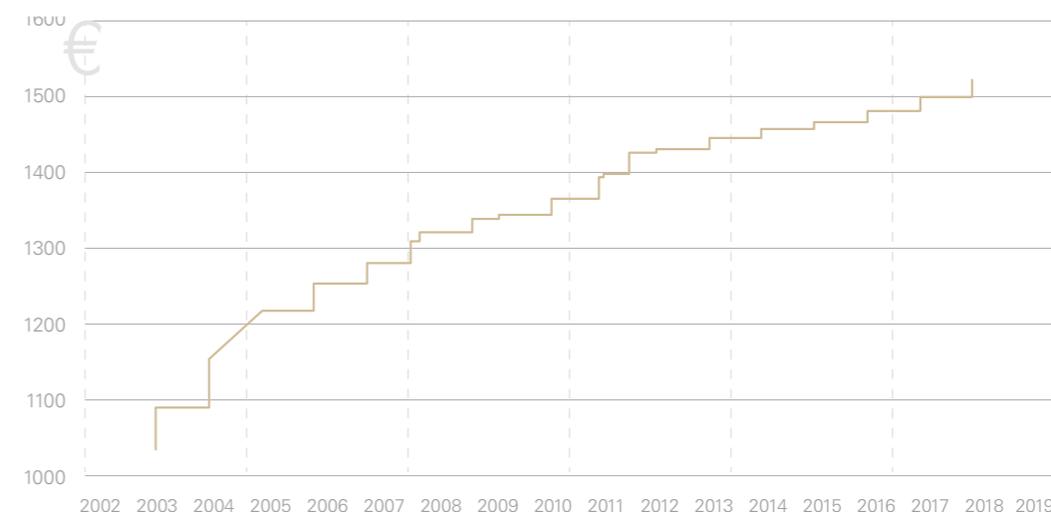
On remarque une augmentation du SMIC au cours de ces années à un rythme moyen de 2 % par an.

L'évolution des salaires a été en partie compensée par la réduction des charges sociales au niveau du SMIC.

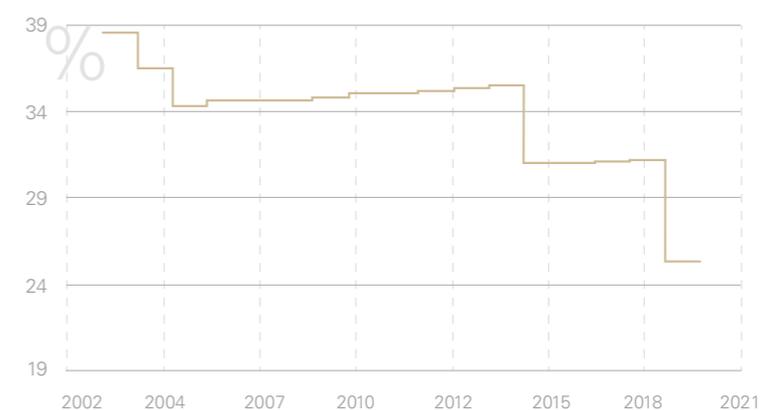
Un salarié au SMIC coûtait 17370€ par an en 2002, son coût est de 21193€ par an en 2018.

De plus, les exigences de qualifications (DEA, Urgences) et la problématique d'attractivité et de fidélisation des personnels, conduisent à rémunérer au dessus du SMIC. Dans ce cas, l'impact de la réduction des charges sociales s'atténue fortement.

ÉVOLUTION DU SMIC MENSUEL BRUT ENTRE 2002 ET 2019



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHARGES SOCIALES DE 2002 À 2019



## ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL

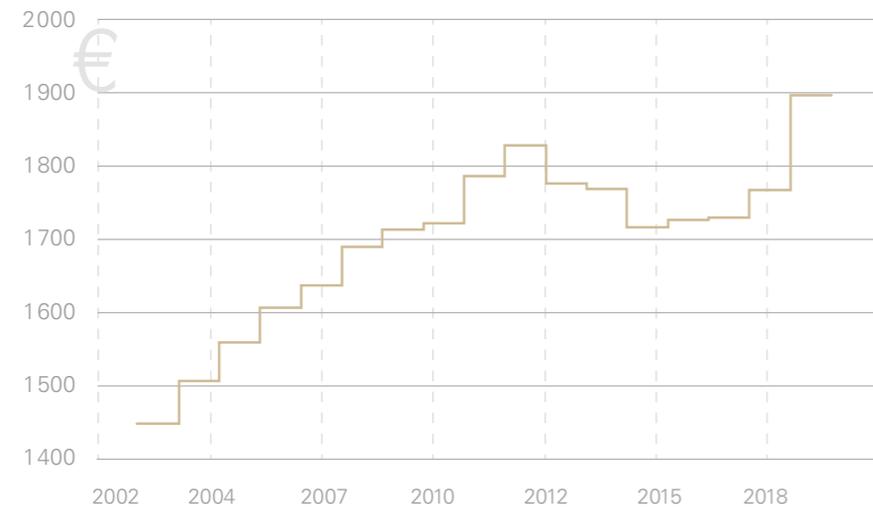
Le graphique ci-dessous présente l'évolution du coût du travail au SMIC pour l'employeur entre janvier 2002 et juillet 2019.

Le coût du travail en 2019 s'accroît du fait de :

- L'application de la nouvelle convention collective depuis le 1<sup>er</sup> août 2018,
- la revalorisation du Smic au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- l'Assujettissement à l'IS de la réduction des charges sociales (le CICE n'était pas assujetti).

La mise en œuvre depuis août 2018 de l'accord conclu dans le cadre de l'évolution de la convention collective s'est traduite par une modification du décompte du temps de travail, +5.55 % de temps payé, et un accroissement des taux horaires. On peut en estimer le coût à 2.5 points de chiffre d'affaires. Ceci jouera en année pleine en 2019.

Evolution du coût du travail au SMIC pour l'employeur de 2002 à 2019



## TAUX DE RÉSULTAT NET

La baisse de 3,5 % du résultat net en 2017 se poursuit et s'aggrave très significativement en 2018 en atteignant -20 %.

Résultat net (M€)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	8,86	8,71	8,03
Entre 10 et 20 salariés	7,10	6,30	5,98
Entre 20 et 50 salariés	6,30	6,32	3,79
> 50 salariés	4,24	4,34	2,76
<b>Total du panel</b>	<b>26,50</b>	<b>25,67</b>	<b>20,55</b>

Le taux du résultat net accuse une baisse de 1.21 point en 2018.

Taux de résultat net (%)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	7,52	7,14	6,43
Entre 10 et 20 salariés	5,40	4,74	4,37
Entre 20 et 50 salariés	5,60	5,48	3,21
> 50 salariés	4,31	3,97	2,37
<b>Moyenne du panel</b>	<b>5,76</b>	<b>5,35</b>	<b>4,14</b>



AU NIVEAU

MICRO-

ÉCONOMIQUE :

LES

PRINCIPAUX

RATIOS

## CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'activité du transport sanitaire continue de croître depuis 2016.

Répartition du C.A. (M€)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	117,84	121,98	124,79
Entre 10 et 20 salariés	131,46	132,85	136,79
Entre 20 et 50 salariés	112,58	115,43	118,25
> 50 salariés	98,38	109,46	116,35
<b>Total de l'échantillon</b>	<b>460,26</b>	<b>479,72</b>	<b>496,18</b>

Sur notre panel, le chiffre d'affaires a progressé de 3,4 % entre 2017 et 2018, porté par la forte croissance des sociétés ou groupes de sociétés de plus de 50 salariés.

## TAUX DE VALEUR AJOUTÉE RETRAITÉE : RICHESSE CRÉÉE PAR L'ENTREPRISE

Le chiffre d'affaires 2018 du panel observé s'élève à 496,18 M€, soit un chiffre d'affaires moyen par société dans l'échantillon de 841 K€.

La valeur ajoutée a été retraitée des charges de crédit-bail et de locations financières (4,25 % pour 2016, 2017 et 2018) et des prestations de holding (2,75 % du chiffre d'affaires).

Le taux de valeur ajoutée retraitée du crédit-bail et des refacturations holding décline en 2018, il s'établit à 76,83 %, les charges externes augmentent plus vite que le chiffre d'affaires des sociétés.

Taux de valeur ajoutée (retraitée)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	76,37	76,37	75,52
Entre 10 et 20 salariés	77,60	77,29	76,85
Entre 20 et 50 salariés	77,94	77,65	77,25
> 50 salariés	78,13	78,35	77,80
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>77,48</b>	<b>77,38</b>	<b>76,83</b>



## PART DE L'EBE (RETRAITÉ) DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'EBE a été retraité des charges de crédit-bail et de locations financières (4,25 % pour 2016, 2017 et 2018).

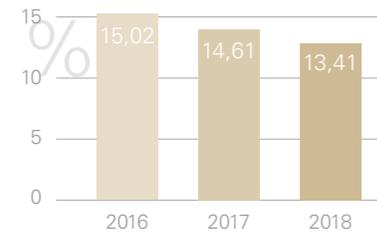
Depuis 2016, on observe une baisse régulière de la part de l'EBE dans le CA (-2,18 points).

Le taux d'EBE de l'échantillon s'élève à 10,41 % du chiffre d'affaires en 2018.

Plus l'entreprise compte de salariés, moins la part de son EBE par rapport au CA est importante. Le coût social lié à la taille n'est pas compensé par l'économie de coût liée à la mutualisation des fonctions supports.

Part EBE dans le C.A.	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	15,02	14,61	13,41
Entre 10 et 20 salariés	12,98	11,53	10,94
Entre 20 et 50 salariés	12,72	11,90	10,23
> 50 salariés	8,99	7,37	6,77
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>12,59</b>	<b>11,46</b>	<b>10,41</b>

≤ 10 salariés



Entre 10 et 20 salariés



Entre 20 et 50 salariés



> 50 salariés



## PART DES FRAIS DE PERSONNEL RETRAITÉS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Les frais de personnel ont été retraités à hauteur de 2,75 % du chiffre d'affaires au titre des prestations holdings. En d'autres termes, les prestations holdings comptabilisées en charges externes sont reclassées à hauteur de 75 % en frais de personnel.

L'augmentation des coûts de +4,37 %, est subie principalement par les entreprises de plus de 50 salariés et dans une moindre mesure par celles entre 20 et 50 salariés. Ceci s'explique par un coût social plus élevé dans les entreprises plus importantes (règles sociales, représentation du personnel).

La part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires est en hausse significative de 2016 à 2018, + 1,61 point. Les frais de personnel augmentent plus vite que le chiffre d'affaires.

La dispersion du poids des frais de personnel par rapport au chiffre d'affaires est très importante en fonction de la taille des entreprises, le taux fluctue de 59,20 % pour les moins de 10 salariés à 67,09 % pour les plus de 50 salariés.

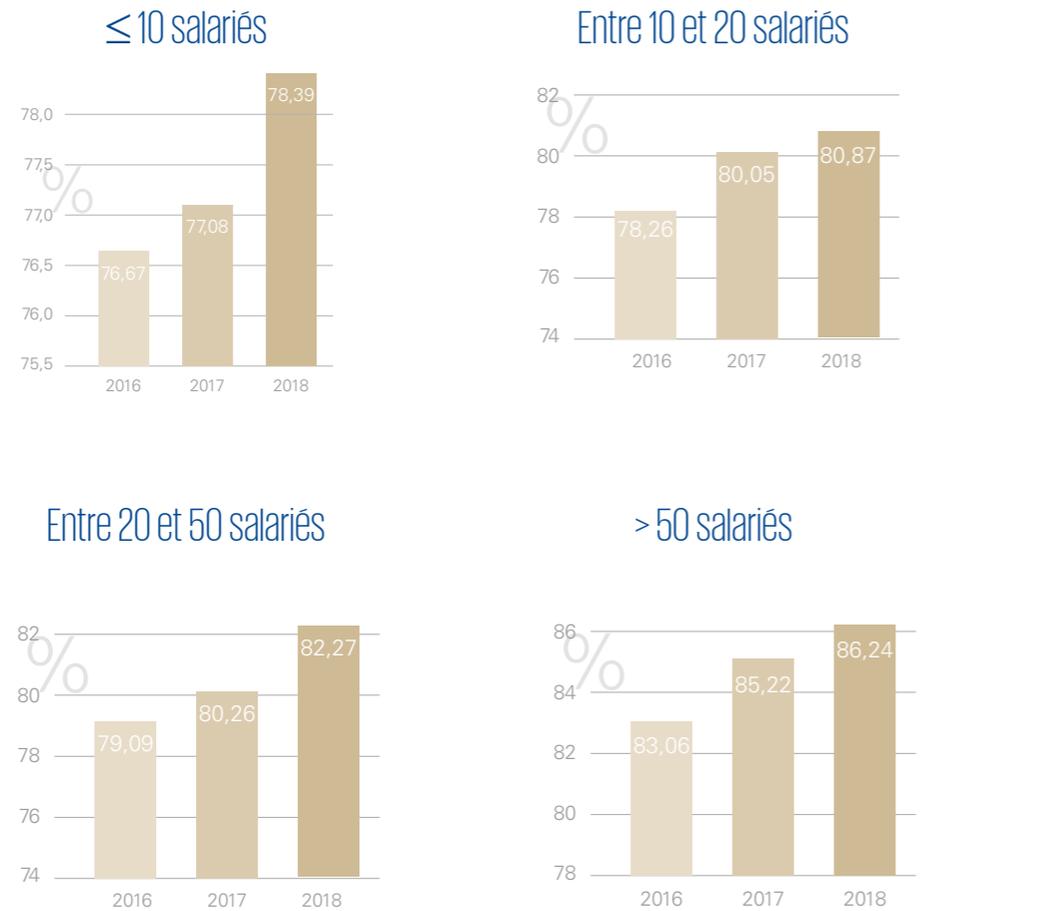
Frais de personnel retraités (M€)	2016	2017	2018	évolution 2017-2018
≤ 10 salariés	69,0	71,8	73,9	2,88 %
Entre 10 et 20 salariés	79,8	82,2	85,0	3,43 %
Entre 20 et 50 salariés	69,4	71,9	75,1	4,45 %
> 50 salariés	63,8	73,1	78,1	6,81 %
<b>Total de l'échantillon</b>	<b>282,1</b>	<b>299,0</b>	<b>312,1</b>	<b>4,37 %</b>

Quote part des frais de personnel dans le C.A.

	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	58,55	58,86	59,20
Entre 10 et 20 salariés	60,73	61,87	62,15
Entre 20 et 50 salariés	61,64	62,32	63,55
> 50 salariés	64,90	66,77	67,09
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>61,29</b>	<b>62,33</b>	<b>62,90</b>

## PART DES FRAIS DE PERSONNEL RETRAITÉS DANS LA VALEUR AJOUTÉE

Les frais de personnel représentent 81,86 % de la valeur ajoutée en 2018 contre 80,55 % en 2017. Les charges de personnel ont augmenté plus vite que la valeur ajoutée. L'évolution de cette répartition aura pour conséquence de réduire la capacité des entreprises à investir, soit dans les moyens véhicules, soit dans la croissance externe.



	2016	2017	2018
Frais de personnel /V.A.	79,10 %	80,55 %	81,86 %

## BILAN ÉCONOMIQUE (CRÉDIT-BAIL NON-RETRAITÉ)

Dans ce bilan économique des sociétés d'exploitation, les biens pris en crédit-bail ou en location financière n'ont pas été retraités. L'actif est composé à près de 90 % par l'actif immobilisé. Une part significative de l'actif immobilisé est constitué des éléments incorporels liés à des acquisitions d'autorisations de mise en service (AMS), d'écarts d'acquisition, voire d'autorisations de stationnement (ADS).

Le besoin en fonds de roulement consommait traditionnellement peu de ressources dans ce secteur d'activité, toutefois sa part dans les capitaux investis s'est sensiblement accrue depuis 2016 (+5,1 points entre 2016 et 2018). Ce besoin va s'accroître significativement en 2019 avec le déploiement de l'article 80, le délai de paiement des hôpitaux (au mieux 45 à 60 jours) venant se substituer à celui de l'Assurance Maladie (5 à 10 jours), et ce, sur 10 à 15 % du chiffre d'affaires en moyenne.

Total des capitaux investis (%)	2016	2017	2018
Actif immobilisé	93,58	91,73	88,48
Besoin en fond de roulement	6,42	8,27	11,52
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Total des financements (%)	2016	2017	2018
Fonds propres	79,10	81,07	80,75
Dettes financières nettes	20,90	18,93	19,25
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## BILAN ÉCONOMIQUE (CRÉDIT-BAIL RETRAITÉ)

Dans ce bilan économique des sociétés d'exploitation, les biens pris en crédit-bail ou en location financière ont été retraités comme des biens en pleine propriété faisant donc partie de l'actif immobilisé.

La valeur de ces biens en crédit-bail et location financière a été retenue pour 7,87 % du chiffre d'affaires. Cette valeur correspond à :

- Une répartition du chiffre d'affaires pour 60 % en ambulances et 40 % VSL
- Une répartition des financements effectués au cours des dernières années pour 50 % en crédit-bail ou en location financière
- Un prix moyen ambulance de 60K€ TTC
- Un prix moyen VSL de 15K€ HT

L'actif est composé à plus de 90 % par l'actif immobilisé. Le besoin en fonds de roulement consomme de plus en plus de ressources, cet indicateur doit être suivi de très près car cela, dans un contexte économique dégradé, va provoquer des tensions importantes de trésorerie.

Total des capitaux investis (%)	2016	2017	2018
Actif immobilisé	94,65	93,05	90,25
Besoin en fond de roulement	5,35	6,95	9,75
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Les fonds propres représentent 68,35 % des financements à fin 2018.

Les dettes financières nettes représentent 31,65 % des financements à fin 2018. Attention, cette vision bilancielle ne concerne que les sociétés d'exploitation, les dettes liées au financement de l'immobilier (SCI principalement) et celles liées au financement de la croissance externe (holding principalement) ne figurent pas dans ces chiffres.

Total des financements (%)	2016	2017	2018
Fonds propres	65,99	68,14	68,35
Dettes financières nettes	34,01	31,86	31,65
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE : ANALYSE DE SA FORMATION

La rentabilité économique mesure la capacité de l'activité à dégager un résultat pour un niveau d'investissement donné.

Elle est la combinaison de deux ratios:

- Le taux de profitabilité (Résultat d'Exploitation / Chiffre d'affaires),
- La rotation de l'actif économique (Chiffre d'affaires réalisé en fonction du capital investi).



## RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE : L'INDICE DE PROFITABILITÉ

Le résultat d'exploitation est retraité des charges financières liées aux charges de crédit-bail et locations financières.

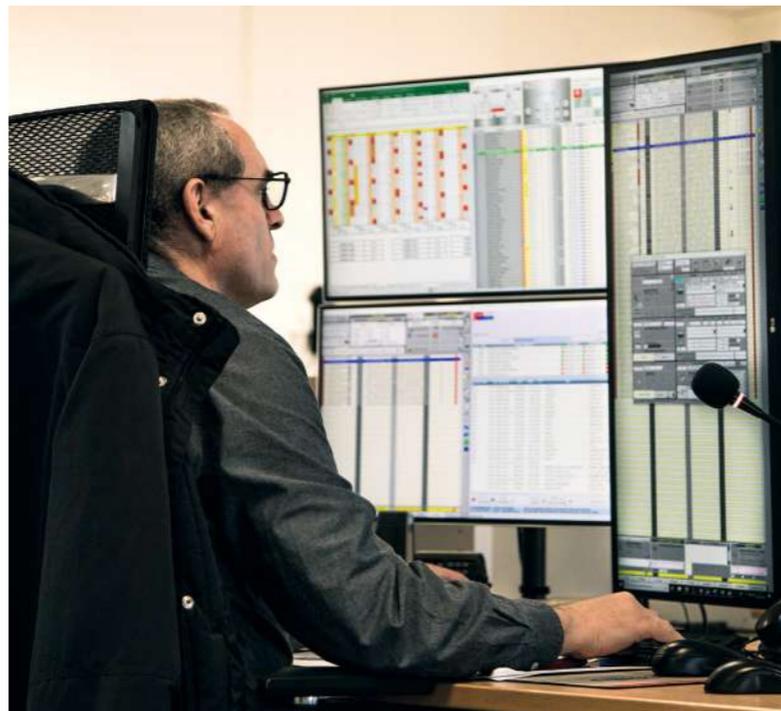
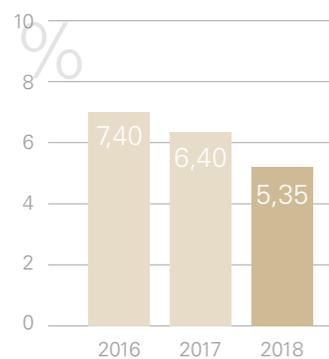
Ce taux baisse régulièrement depuis 2016 et atteint 5,35 % du chiffre d'affaires en 2018.

La profitabilité décroît avec la taille des entreprises, ceci est lié à deux raisons principales :

- l'absence de rémunération des dirigeants dans certaines petites sociétés (rémunération de gérance faible)
- la mise en œuvre de moyens supports plus importants devant conduire à améliorer la qualité de service et des contraintes sociales et réglementaires plus élevées dans les sociétés ou groupes de sociétés plus importants.

Taux de profitabilité retraité (%)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	9,60	9,29	7,87
Entre 10 et 20 salariés	7,06	5,64	5,41
Entre 20 et 50 salariés	7,39	6,81	4,78
> 50 salariés	5,22	3,67	3,16
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>7,40</b>	<b>6,40</b>	<b>5,35</b>

Moyenne de l'échantillon



## RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE : ROTATION DES CAPITAUX INVESTIS

Le taux de rotation des actifs est de 1,95, il diminue d'année en année.

Cela signifie qu'avec 1 € d'investissement, on réalise en moyenne 1,95 € de chiffre d'affaires.

Évolution du taux de rotation des capitaux investis (retraités)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	1,80	1,78	1,68
Entre 10 et 20 salariés	2,27	2,22	2,21
Entre 20 et 50 salariés	2,20	2,07	2,03
> 50 salariés	2,23	2,08	1,94
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>2,11</b>	<b>2,03</b>	<b>1,95</b>



## RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE

La rentabilité économique, fruit de la profitabilité, 5,35 %, et de l'intensité capitalistique du secteur, 1,95 de CA pour 1 € investi, baisse régulièrement.

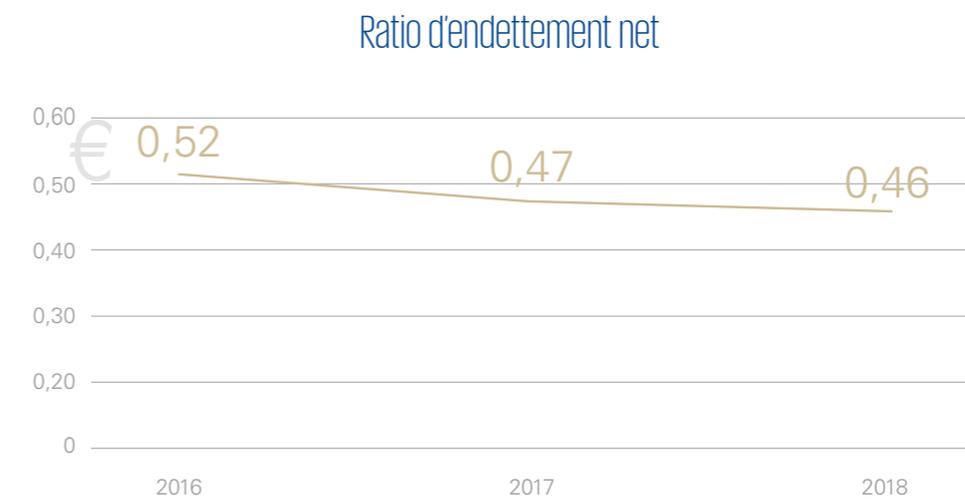
Rentabilité économique (crédit-bail retraités) (%)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	17,28	16,50	13,23
Entre 10 et 20 salariés	16,04	12,54	11,94
Entre 20 et 50 salariés	16,28	14,09	9,69
> 50 salariés	11,64	7,64	6,13
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>15,58</b>	<b>12,97</b>	<b>10,43</b>

## GEARING : RATIO D'ENDETTEMENT

Ce ratio permet de mesurer le niveau de la dette par rapport aux fonds propres.

La dette des sociétés d'exploitation retenue est la dette nette (emprunt – trésorerie excédentaire + dettes en crédit-bail et locations financières) des sociétés.

Le ratio (gearing) en 2018 est semblable à celui de 2017, la baisse entamée en 2016 ne se poursuit pas.



# URGENCES

ANALYSE

QUALITATIVE



# MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'analyse qualitative, nous avons envoyé un questionnaire à 319 sociétés du secteur du transport sanitaire, 78 questionnaires ont pu être pleinement exploités.

Ces questionnaires nous ont permis de collecter de façon anonyme des données financières mais également non-financières sur les trois dernières années.

## Informations financières

- Bilan
- Compte de résultat
- Liasse fiscale

## Informations non-financières

- Informations sur le chiffre d'affaires (ambulance [dont garde ambulancière], VSL, taxi, autres).
- Informations sur le personnel :
  - Répartition des effectifs (direction, personnel administratif, régulation, facturation, personnel roulant),
  - Les frais de personnel des holdings ont été intégrés pour leur valeur réelle,
  - Nombre de DEA par catégorie socio-professionnelle.
- Informations sur les investissements de véhicules :
  - Nombre de véhicules acquis par type (ambulance, VSL, taxi, autres),
  - Valeur de l'investissement,
  - Mode de financement.



# PÉRIMÈTRE DU PANEL

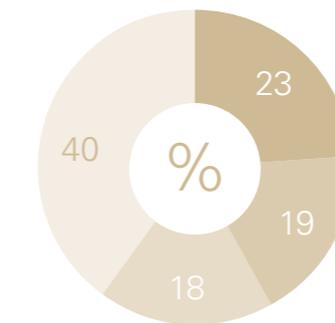
Les 78 sociétés du panel réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 80 M€ en 2018.

47 % du chiffre d'affaires est réalisé par les 31 sociétés de plus de 50 salariés.

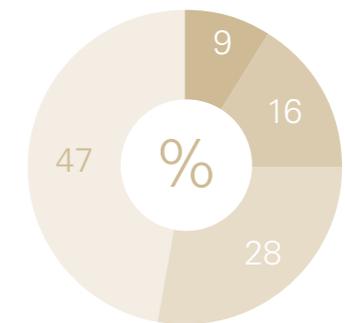
Toute entreprise appartenant à un groupe est considérée comme possédant plus de 50 salariés même si elle a moins de 50 salariés.

	Nombre d'entreprises du panel	Chiffre d'affaires 2018 (en K€)
≤ 10 salariés	18	7 111
Entre 10 et 20 salariés	15	12 848
Entre 20 et 50 salariés	14	22 411
> 50 salariés	31	38 024
<b>Total du panel</b>	<b>78</b>	<b>80 394</b>

Composition du panel en nombre par typologie de société



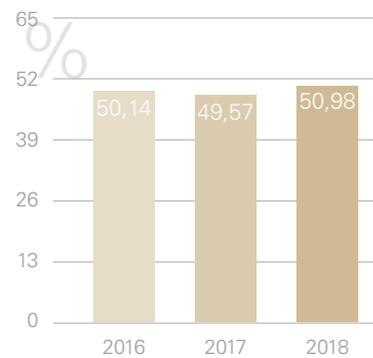
Répartition du chiffre d'affaires 2018



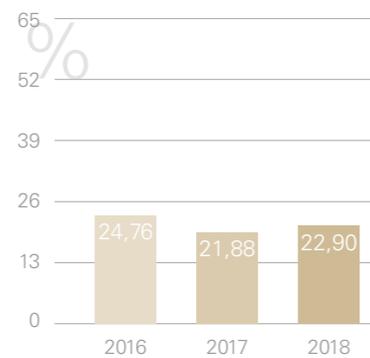
## RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

Répartition du C.A. du panel par activité sur 3 ans (K€)	2016		2017		2018	
	En valeur	En %	En valeur	En %	En valeur	En %
C.A. Ambulances	37 169	50,14	38 700	49,57	40 989	50,98
C.A. VSL	18 352	24,76	17 082	21,88	18 412	22,90
C.A. Taxis	9 473	12,78	11 188	14,33	10 598	13,18
Autres	9 133	12,32	11 096	14,21	10 395	12,93
<b>Total</b>	<b>74 126</b>		<b>78 066</b>		<b>80 394</b>	

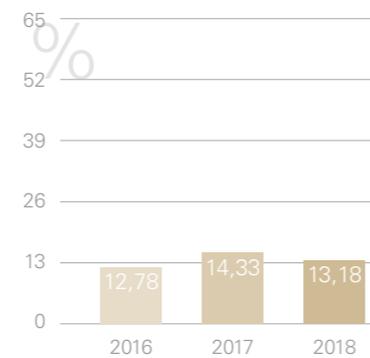
C.A. Ambulances



C.A. VSL



C.A. Taxis



## GRANDES TENDANCES

Grandes tendances (K€)	2016		2017		2018	
	En valeur	% du C.A.	En valeur	% du C.A.	En valeur	% du C.A.
<b>C.A. en K€</b>	<b>74 126</b>		<b>78 066</b>		<b>80 394</b>	
Coût direct hors véhicules	- 438	- 0,59	- 489	- 0,63	- 814	- 1,01
Impôts et taxes	- 382	- 0,52	- 417	- 0,53	- 752	- 0,93
TVA	- 1 127	- 1,52	- 1 310	- 1,68	- 1 396	- 1,74
Structure	- 8 041	- 10,85	- 8 818	- 11,30	- 9 293	- 11,56
Véhicules	- 11 888	- 16,04	- 12 876	- 16,49	- 13 524	- 16,82
Masse salariale	- 47 471	- 64,04	- 50 235	- 64,35	- 53 493	- 66,54
Résultat financier	- 247	- 0,33	- 291	- 0,37	- 236	- 0,29
Résultat exceptionnel	260	0,35	969	1,24	671	0,84
Impôts	- 1 003	- 1,35	- 872	- 1,12	- 488	- 0,61
<b>Résultat net</b>	<b>3 788</b>	<b>5,11</b>	<b>3 727</b>	<b>4,77</b>	<b>1 069</b>	<b>1,33</b>

Les charges de personnel restent le poste le plus important du compte de résultat, elles représentent 66,54 % du chiffre d'affaires. En 2018, la part de frais de personnel s'est significativement accrue. L'impact du CICE a baissé par rapport à 2017 puisque son taux est passé de 7 à 6 % des salaires bruts inférieurs à 2,5 fois le SMIC en 2018. Le CICE atteint 1 563 K€ sur notre échantillon, soit 1,94 % du chiffre d'affaires.

Le coût des véhicules est en augmentation à 16,82 % du chiffre d'affaires.

Les Impôts et taxes explosent du fait de l'évolution de la réglementation sur la CVAE, ils atteignent, hors TVA, 0,93 % du chiffre d'affaires.

La TVA non récupérable pèse pour 1,74 % du chiffre d'affaires.

Les frais de structure augmentent de 5,3 % en valeur mais leur part dans le chiffre d'affaires se maintient (11,56 % du CA en 2018).

Le résultat net du panel ne représente plus que 1,33 % du chiffre d'affaires.

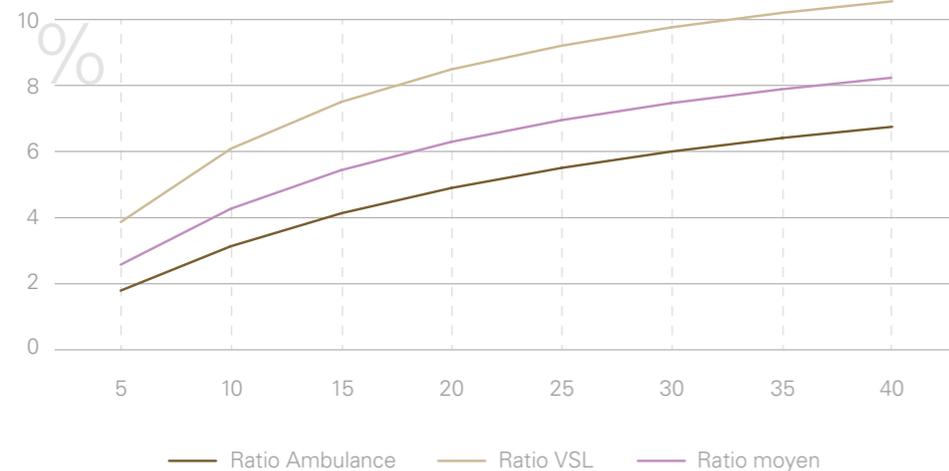
## ANALYSE DU COÛT DES VÉHICULES

	2016		2017		2018	
	En valeur	% du C.A.	En valeur	% du C.A.	En valeur	% du C.A.
<b>C.A. en K€</b>	<b>74 126</b>		<b>78 066</b>		<b>80 394</b>	
Carburant	3 539	4,77	4 024	5,15	4 577	5,69
Coût de l'investissement (DAP, CB, Loc)	4 506	6,08	4 894	6,27	4 852	6,04
Entretien et petit équipement	2 469	3,33	2 556	3,27	2 625	3,27
Assurances	1 374	1,85	1 402	1,80	1 470	1,83
<b>Total du coût des véhicules</b>	<b>11 888</b>	<b>16,04</b>	<b>12 876</b>	<b>16,49</b>	<b>13 524</b>	<b>16,82</b>

Le montant des coûts des véhicules est en hausse depuis 2016 (+13,76%), une hausse significative quand on la compare à celle du chiffre d'affaires (+8,45%). Cette différence s'explique par l'impact du carburant, +29,3%. A l'exception du carburant, on observe une stabilité des coûts exprimés en % du chiffre d'affaires.

Le graphique ci-dessous indique le poids estimé du coût du carburant dans le chiffre d'affaires pour l'ambulance et le VSL ainsi que la moyenne constatée en fonction du poids respectif des activités dans le chiffre d'affaires global. Le budget carburant standard d'une entreprise effectuant 20 kms de moyenne en charge en ambulance et en VSL avec 60% du chiffre d'affaires en ambulance s'élève à 6,6% du chiffre d'affaires.

Évolution du coût du carburant (en % du C.A.) en fonction du nombre de kms parcourus



## TAUX DE VALEUR AJOUTÉE : RICHESSE CRÉÉE PAR L'ENTREPRISE

La valeur ajoutée a été retraitée des charges de crédit-bail, de location financière et des prestations holding. La valeur ajoutée augmente de 2,86% entre 2017 et 2018. Son taux par rapport au chiffre d'affaires diminue progressivement.

Valeur ajoutée (en K€)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	5 302	5 346	5 416
Entre 10 et 20 salariés	9 236	9 561	9 722
Entre 20 et 50 salariés	16 107	16 401	16 852
> 50 salariés	27 195	29 363	30 418
<b>Total de l'échantillon</b>	<b>57 841</b>	<b>60 671</b>	<b>62 408</b>

Taux de valeur ajoutée (%)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	77,27	76,10	76,16
Entre 10 et 20 salariés	76,21	75,32	75,67
Entre 20 et 50 salariés	75,68	75,00	75,20
> 50 salariés	80,31	80,49	80,00
<b>Total de l'échantillon</b>	<b>78,03</b>	<b>77,72</b>	<b>77,63</b>

## FRAIS DE PERSONNEL RETRAITÉS / CHIFFRE D'AFFAIRES

Le coût du personnel comprend :

- Les salaires bruts de l'ensemble du personnel roulant et de structure,
- Les salaires bruts de la direction,
- Les charges sociales et fiscales sur les salaires,
- La taxe sur les salaires,
- Les frais de formation (y compris la taxe formation continue),
- Les frais de déplacements,
- Les frais de personnel refacturés par les sociétés mères auprès des filiales dans le cas des sociétés faisant partie d'un groupe,
- Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) – NB : le CICE est abrogé depuis le 1/01/2019.

Les frais de personnel continuent d'augmenter, portés par la dynamique de création d'emploi, notamment celle des entreprises de plus de 50 salariés, mais sont surtout impactés par le coût du travail, avec, d'une part, la baisse d'1 point du CICE, et, d'autre part, depuis le 1<sup>er</sup> août 2018, la mise en œuvre de la nouvelle convention collective avec un nouveau décompte du temps de travail et une revalorisation des taux horaire.

Frais de personnel retraités (K€)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	4 319	4 483	4 507
Entre 10 et 20 salariés	7 301	7 595	8 022
Entre 20 et 50 salariés	12 360	13 074	13 866
> 50 salariés	23 491	25 082	27 098
<b>Total de l'échantillon</b>	<b>47 471</b>	<b>50 235</b>	<b>53 493</b>

## PART DES FRAIS DE PERSONNEL DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES

La part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires augmente régulièrement sur les trois années, soit 2,5 points entre 2016 et 2018. Cette part des frais de personnel pour les entreprises de plus de 50 salariés est encore plus significative (71,27 % en 2018).



	2016	2017	2018
Total de l'échantillon	64,04 %	64,35 %	66,54 %

## RÉPARTITION DU PERSONNEL ET NOMBRE DE DEA

	Direction + Administratif	Régulation	Roulant	Total
Nombre de salariés	79	35	1 051	1 164
Nombre de DEA	25	17	560	602
Quote-part du personnel	6,8 %	3,0 %	90,2 %	100,0 %
Quote-part de DEA	31,5 %	49,3 %	53,3 %	51,7 %

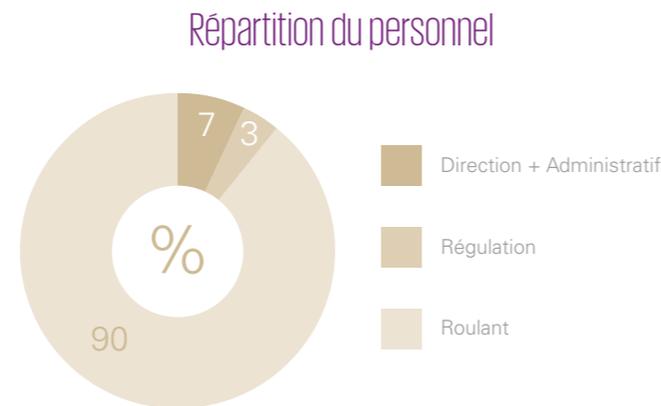
Le personnel « roulant » représente 90,2 % des effectifs.

Les salariés titulaires d'un DEA constituent 51,7 % des effectifs globaux des entreprises observées.

Les DEA représentent 53,3 % des personnels roulants.

La quote-part de personnel affectée à la régulation est de 3 % de l'ensemble.

La quote-part de personnel affectée aux tâches de direction et administratives est de 6,8 % de l'effectif global.



## PART DE L'EBE DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES

La part de l'EBE a été retraitée des charges de crédit-bail et location financière.

Cette part baisse de 2,29 points entre 2017 et 2018, se situant bien en dessous du niveau de 2016.

En 2018, l'EBE de l'échantillon total représente 8% du chiffre d'affaires. On observe un niveau quasi similaire pour toutes les sociétés dont l'effectif est inférieur à 50 salariés :

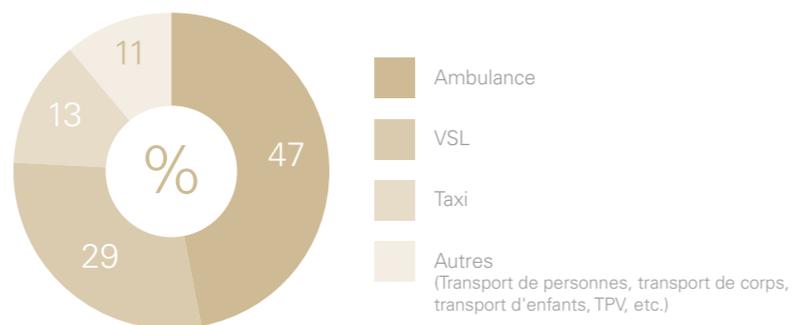
- Les sociétés de plus de 50 salariés, quant à elles, ont une part d'EBE dans le chiffre d'affaires plus faible. Ceci est lié à la structure de personnel nécessaire pour gérer cette taille d'entreprise, les coûts évoluent par paliers et les exigences sociales pèsent (représentation du personnel, UES, coûts supplémentaires).
- Au sein des entreprises de moins de 10 salariés, on compte des entreprises dans lesquelles la rémunération du gérant n'est pas systématiquement intégrée (rémunération de gérance faible).

EBE retraité (en K€)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	909	763	825
Entre 10 et 20 salariés	1 878	1 909	1 643
Entre 20 et 50 salariés	3 792	3 471	2 896
> 50 salariés	3 281	3 483	2 250
<b>Total de l'échantillon</b>	<b>9 859</b>	<b>9 625</b>	<b>7 614</b>

Part EBE dans le C.A. (%)	2016	2017	2018
≤ 10 salariés	13,24	10,86	11,60
Entre 10 et 20 salariés	15,50	15,03	12,79
Entre 20 et 50 salariés	17,81	15,87	12,92
> 50 salariés	9,69	9,55	5,92
<b>Moyenne de l'échantillon</b>	<b>11,09</b>	<b>10,29</b>	<b>8,00</b>

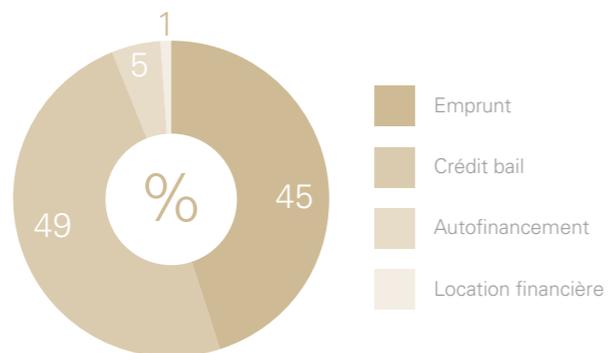
## FOCUS SUR LES INVESTISSEMENTS EN VÉHICULES ET LEUR MODE DE FINANCEMENT

Types d'investissement



La répartition des investissements tend à montrer un équilibre dans les investissements réalisés avec un effet de rattrapage sur les VSL (29 % des investissements).

Mode de financement



Le financement par crédit bail est devenu majoritaire.

La location financière reste marginale dans le mode de financement des entreprises. L'autofinancement est quasiment nul.



# CONCLUSION

L'étude quantitative réalisée nous apporte un certain nombre d'éclairages sur la situation économique du secteur du transport sanitaire.

L'observation du panel de 590 sociétés représentatives de l'activité du transport sanitaire conduit aux constats suivants :

- Un chiffre d'affaires en croissance de 3,43 %,
- Une baisse du taux de résultat net qui atteint 4,14 % du chiffre d'affaires,
- Une cotation du risque sectoriel par Xerfi qui se dégrade et arrive au seuil du risque dit « élevé »,
- Une stabilité dans la répartition de la population des sociétés par taille.

L'analyse approfondie de ce même panel réalisant près de 500 M€ de chiffre d'affaires permet d'aller plus avant dans la compréhension des performances du secteur, on y constate :

- Un taux de valeur ajoutée retraité, d'une part, des coûts d'investissements financés en crédit-bail et location financière, et, d'autre part, des prestations holding, qui diminue pour atteindre 76,83 % du chiffre d'affaires,
- Un taux d'excédent brut d'exploitation qui se dégrade et s'élève à 10,41 % du chiffre d'affaires; l'accroissement des coûts, lié, d'une part, aux charges externes (carburant particulièrement) et, d'autre part, aux frais de personnel (baisse du CICE d'1 point et nouvelle convention depuis le 1<sup>er</sup> août), a été supérieur à la progression de la valeur ajoutée,
- Des frais de personnel qui se sont accrus de 4,3 %, l'impact de la baisse du CICE pèse 0,39 % du chiffre d'affaires. Les charges de personnel représentent 81,86 % de la valeur ajoutée, soit un accroissement de 1,31 point en un an. Ces frais continuent de croître sous l'effet des évolutions salariales (nouvelle convention) et des charges sociales. L'amélioration de la valeur ajoutée ne permet pas de faire face à cet accroissement sans dégrader l'excédent brut d'exploitation, les frais de personnel représentent en moyenne 62,9 % du chiffre d'affaires,
- Une situation financière des sociétés d'exploitation qui se stabilise : les niveaux de fonds propres et d'endettement sont stables, l'endettement, tous modes de financements confondus, représente 46,3 % des fonds propres des sociétés d'exploitation, ce ratio reste significatif,
- Une rentabilité économique qui se dégrade depuis 3 ans : on observe une baisse, d'une part, du taux de profitabilité atteignant 5,35 % du chiffre d'affaires, et d'autre part, du niveau de productivité « en moyenne », toutes tailles d'entreprises confondues, 1 € d'investissement permet de réaliser 1,95 € de chiffre d'affaires.
- Une profitabilité des entreprises de plus de 50 salariés qui est significativement plus faible : le meilleur taux de valeur ajoutée constaté, 77,8 %, est absorbé par un poids des frais de personnel plus important, 67,09 % du chiffre d'affaires, alors que leur productivité se situe dans la moyenne avec un chiffre d'affaires de 1,94 € par € investi.

L'étude qualitative réalisée nous permet de mieux comprendre les enjeux essentiels auxquels sont confrontées les entreprises de transport sanitaire.

L'observation approfondie d'une population de 78 entreprises réalisant 80 M€ de chiffre d'affaires nous conduit aux constats suivants :

- La répartition du chiffre d'affaires dans les entreprises de transport sanitaire (code NAF 8690 A) évolue légèrement, l'activité Ambulance représente 50,98 % du chiffre d'affaires, l'activité VSL atteint 22,9 % du chiffre d'affaires et l'activité Taxis, 13,18 %, les autres activités croissent même si elles restent encore marginales (contrats SMUR, transport de sang, TPMR),
- L'analyse des frais de véhicules amène à constater une augmentation du coût à hauteur de 16,82 % du chiffre d'affaires, on constate, d'une part, une augmentation forte du coût du carburant, + 29,3 % sur 2 ans, et, d'autre part, une stabilité des frais d'entretien et d'assurance. Le niveau des investissements réalisés paraît se stabiliser entre 6 et 7 % du chiffre d'affaires,
- Les frais de personnel s'accroissent très significativement, ils représentent 66,54 % du chiffre d'affaires, le CICE a un impact en atténuation des coûts qui atteint 1,94 % du chiffre d'affaires. La baisse d'1 point du CICE et la mise en place du nouvel accord conventionnel pèsent sur les coûts. L'effort sur la recherche d'une économie d'échelle sur les fonctions support doit être impérativement poursuivi.

Dans un contexte de gel des tarifs, la croissance de l'activité provient uniquement de l'évolution de la demande, cette augmentation ralentit sous l'effet de la politique mise en place par le ministère de la santé et la CNAM. On peut considérer que le niveau d'évolution actuel tend à se rapprocher, à condition de remboursabilité identique, d'un taux d'évolution structurel lié à l'organisation hospitalière, l'évolution démographique et aux habitudes de consommation de soins au sein de la société française.

Dans ce contexte, la performance des entreprises se dégrade très rapidement. De plus, nous observons sur le marché un ralentissement du mouvement de concentration capitalistique.

Au cours de l'année à venir, sans évolution tarifaire significative programmée à ce jour, les entreprises vont connaître une période très difficile. Les impacts de la fluctuation du prix du carburant, de la nouvelle convention sociale depuis août 2018, des mesures fiscales telles que l'évolution de la CVAE, vont continuer et amplifier le mouvement de dégradation des performances des entreprises.

Les évolutions technologiques, même si elles vont continuer à fortement modifier les modes de travail, ne sont pas de nature à apporter une solution pour atténuer cette tendance.

## Contact

### Marc Basset

#### Associé, Directeur

Tél. : +33 (0)1 55 68 20 14

Port. : +33 (0)6 11 71 05 02

E-mail : mbasset@kpmg.fr

**kpmg.fr**

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.  
Conception - Réalisation : Communication - OLIVER - Septembre 2019.

Crédit photos : iStock, © Jussieu Secours.